



FONDATION ENTREPRENDRE



Communiqué de presse

De l'apprentissage à l'entrepreneuriat : le nouveau défi relevé par la Fondation Entreprendre et les Compagnons du Devoir et du Tour de France

Paris, le 18 juin 2019 – La Fondation Entreprendre devient Grand partenaire de l'association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France afin de proposer de nouvelles perspectives d'avenir aux jeunes apprentis. En pleine mutation, l'apprentissage, filière professionnelle d'excellence sur la connaissance métier, impulse une dynamique économique dans les territoires, mêmes les plus isolés. Convaincue qu'il représente un levier majeur pour renforcer l'attractivité territoriale, la Fondation Entreprendre apporte son soutien à l'association pour guider les Compagnons de l'apprentissage vers la création d'entreprise.

Du métier à l'entreprise

Fondés sur le métier, la communauté et le voyage, les Compagnons du Devoir et du Tour de France se mobilisent pour favoriser l'insertion professionnelle des hommes et des femmes de plus de 15 ans. Ces formations, dispensées à travers 31 métiers, de la métallurgie-industrie aux métiers du goût, sont des gages de compétitivité pour les entreprises.

Constatant de plus en plus de demandes de la part des Compagnons, l'association a créé le service "Entreprendre", dès 2007, pour accompagner à la création/reprise d'entreprise.



L'engagement financier et l'accompagnement de la Fondation Entreprendre permettront à l'association d'atteindre un objectif, celui d'essaimer des entrepreneurs créateurs d'emplois dans les territoires. Partageant la certitude que l'entrepreneuriat est créateur de valeurs collectives, c'est tout naturellement que les deux entités ont choisi de s'allier pour prolonger la vocation de solidarité du compagnonnage et insuffler l'esprit d'entreprendre aux plus jeunes.

L'accroissement des compétences entrepreneuriales au cœur du partenariat

La Fondation Entreprendre accompagne l'association dans la structuration et la mise en œuvre du programme de sensibilisation et d'accompagnement des apprenants à l'entrepreneuriat. Le partenariat se traduit par la création d'un parcours dédié, en complément de celui conduisant à la maîtrise des métiers.

Ce parcours comporte 3 volets complémentaires :

- **Sensibiliser** : avec l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans chaque section d'apprentissage et le développement de 20 « causeries » par an (1 000 participants) en région sur le thème de l'entrepreneuriat. Organisées dans les principales Maisons de Compagnons du Devoir, elles s'adressent aux apprentis, aux jeunes sur le Tour de France et aux Compagnons sédentaires locaux. Des entrepreneurs seront invités à témoigner et à échanger avec les participants. Ce volet comporte également la création de « start-ups des métiers » pour permettre aux jeunes de monter et de présenter un projet entrepreneurial collectif.
- **Former** : avec la mise en place d'une formation longue « inter-métiers » de 280 heures qui vise à apporter des compétences en entrepreneuriat, management, gestion, finance, marketing, droit et politique commerciale. L'objectif est de permettre aux jeunes ayant acquis un savoir-faire de le mettre en œuvre de manière indépendante ou d'accéder à des postes à responsabilités.
- **Accompagner** : destiné à ceux qui, à l'issue de leur Tour de France ou plus tard, souhaitent se mettre à leur compte. Ils seront suivis sur leur début d'activité.

La finalité de ce parcours est d'amener plus de jeunes à percevoir l'entrepreneuriat comme une option pour l'avenir en levant certains freins que peuvent être les craintes et les aprioris à entreprendre.

Pour Blandine Mulliez, présidente de la Fondation Entreprendre :

« La connaissance des métiers par l'action est une merveilleuse voie vers la réalisation de soi. Les métiers approchés par l'apprentissage font partie de ceux qui auront une belle place dans l'économie de demain, et l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France joue un rôle essentiel dans la valorisation de cette filière. Le compagnonnage porte des valeurs similaires à celles de l'entrepreneuriat comme la persévérance et l'exigence. Compléter la connaissance des métiers par celle de l'entrepreneuriat est une formidable opportunité pour acquérir de nouvelles compétences. En soutenant les Compagnons du Devoir vers la connaissance de l'entreprise, nous offrons à tous ces jeunes de nouvelles perspectives d'avenir vers des postes à responsabilités. Nous sommes très heureux de participer à dynamiser les savoir-faire d'excellence en développant le tissu économique français dans chacun des territoires ».

Pour Jean-Claude Bellanger, secrétaire général de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France :

« Beaucoup de Compagnons du Devoir deviendront chefs d'entreprise au cours de leur carrière. Avec le soutien de la Fondation Entreprendre et afin de leur donner tous les outils nécessaires au plein développement de leur entreprise, nous souhaitons les sensibiliser, les former et les accompagner dans cette démarche dès leur apprentissage ».

A propos de la Fondation Entreprendre :

La Fondation Entreprendre agit depuis 2008 en faveur de la cause entrepreneuriale. Reconnue d'utilité publique en 2011, elle soutient et accompagne les organismes associatifs pour leur permettre de croître, d'essaimer et de se professionnaliser. Elle articule ses actions autour de quatre programmes : « Cœurs d'entrepreneurs » qui soutient les personnes fragiles ou atypiques dans l'entrepreneuriat, « Graines d'entrepreneurs » sensibilise les jeunes à l'esprit entrepreneurial, « Des elles pour Entreprendre » favorise la réussite de l'entrepreneuriat féminin et « Parcours d'entrepreneurs » accompagne l'entrepreneurs dans la création, le développement, la reprise d'entreprise et le rebond après l'échec. Abrisante depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

A propos de l'association Les Compagnons du Devoir et du Tour de France :

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. En tant qu'organisme de formation initiale et continue, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire (par l'apprentissage d'un métier) que des savoir-être (par le partage de valeurs, telles que la solidarité, la fraternité et la générosité). Au-delà de la formation, le compagnonnage est une expérience professionnelle, humaine et culturelle. Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont présents dans 31 métiers et 6 filières : bâtiment, industrie et métallurgie, matériaux souples, aménagement et finition des bâtiments, métiers du vivant et métiers du goût. Actuellement, près de 10 000 jeunes y suivent un parcours de formation en alternance en entreprise.

Contacts presse

Fondation Entreprendre

Stéphanie Duclos
01 85 34 18 99 - 06 63 28 41 46
sduclos@fondation-entreprendre.fr

Agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin
01 40 29 15 54 - 06 30 10 92 22
cmathurin@entrenoussoitdit.fr

Compagnons du Devoir

Agence DRP
Audrey Nugue
01 71 70 38 38
pole-batiment@relationpresse.com